

SELARL SCP MORTON & ASSOCIÉS,
Avocats au Barreau de Guadeloupe, Saint-Martin, Saint-Barthélemy
30 Rue Delgrès 97110 POINTE-À-PITRE Tél 0590 82 32 45
Doss n°20220574-LRM/ KL

AVIS DE VENTE AUX ENCHÈRES PUBLIQUES

En l'audience du JUGE DE L'EXÉCUTION du TRIBUNAL JUDICIAIRE au Palais de Justice 16 rue DUGOMMIER 97110
POINTE-À-PITRE aura lieu une adjudication LE JEUDI 25 MAI 2023 à 10h00

Il sera procédé à la vente aux enchères publiques au plus offrant et dernier enchérisseur des immeubles dont la désignation suit :

À LA DEMANDE :

Maître Marie-Agnès DUMOULIN, de nationalité française, domicilié Mandataire Judiciaire 07 Rue du Morne Ninine La Marina 97190 LE GOSIER

DESCRIPTION :

Les biens et droits immobiliers situés sur la commune de SAINT FRANÇOIS (97118) au lieudit zac de Cocoyer formant le lot 7b sur une parcelle de terre cadastrée sous les relations suivantes :

| SECTION | NUMERO | LIEUDIT | CONTENANCE |
|---------|--------|---------|------------|
| AM | 232 | Cocoyer | 20a 00ca |

Le terrain est en friche. On y trouve une plateforme en dur, deux conteneurs, un petit bâtiment en tôle posé sur une dalle en béton, de la végétation dense avec d'herbes hautes, des arbustes et des arbres. Les lieux sont inoccupés et en état d'abandon.

CONDITIONS DE LA VENTE :

Tout intéressé peut prendre communication du cahier des conditions de vente au greffe du Juge de l'Exécution du Tribunal Judiciaire 16 rue DUGOMMIER POINTE-À-PITRE, Palais de justice ou au cabinet de la SELARL SCP MORTON & ASSOCIÉS sur rendez-vous pris au 05 90 82 32 45.

Les enchères doivent être portées par ministère d'avocat inscrit au Barreau de Guadeloupe, Saint-Martin & Saint-Barthélemy.

Une seule visite des lieux sera organisée.

La vente aura lieu le JEUDI 25 mai 2023 sur la mise à prix de :

SOIXANTE-DEUX MILLE EUROS (62 000 €)

(Avec possibilité de baisse de mise à prix de 30% en cas de carence d'enchères)

Frais en sus.

Fait à POINTE-À-PITRE, le 27 mars 2023

Signé : La SELARL SCP MORTON & ASSOCIÉS représentée par Maître Louis-Raphaël MORTON